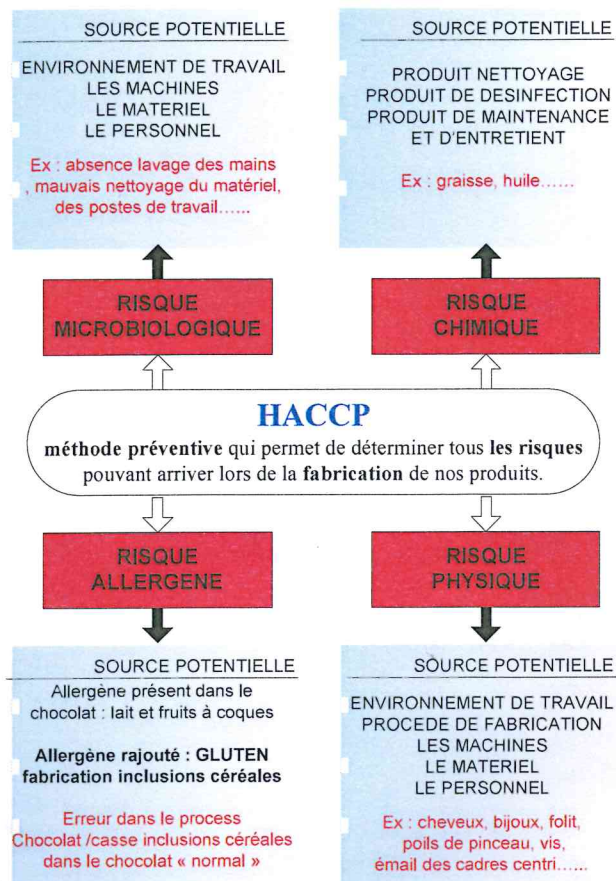


SECURITE ALIMENTAIRE

METHODE HACCP



Application sur le terrain :

Signaler à un responsable TOUS risques pouvant entrer dans la fabrication de nos produits.

Respecter tous les jours nos règles d'hygiène et de sécurité

Votre implication au quotidien est notre meilleure garantie pour un produit de qualité.

SECURITE

Le port des EPI

Pour votre propre sécurité porter vos Equipements de Protection Individuels (bouchon, gants....)

Tout besoin en EPI est à demander à son chef de service ou au service qualité.

A votre poste de travail

En cas de dysfonctionnement sur votre poste de travail, signalez-le à votre responsable
N'intervenez en aucun cas sur les machines sans autorisation

Rangez vos postes de travail (désordre = accident)

Le Matériel utilisé doit être celui fourni par le site

N'encombrez pas les sorties, les issus de secours, le matériel de lutte contre les incendies (extincteur, RIA...)

En cas d'accidents ou de problèmes médicaux : alertez le secouriste le plus proche reconnaissable au macaron vert SST



En cas d'incendie : donnez l'alerte à un responsable ou équipier incendie
Ne prenez pas de risque inutile : attaquez le feu ou évacuez



Evacuation : dès l'audition du signal sonore ou sur ordre d'un responsable : évacuez sans précipitation, suivez le guide d'évacuation (ou chemin indiqué sur les panneaux) et se rendre au point de rassemblement proche du hangar à vélo



CÉMOI

CONFISEUR

Etablissement de Molsheim

FICHE MEMO

Nous fabriquons des produits destinés à l'alimentation.

La sécurité alimentaire de nos produits doit être notre plus grande priorité.

Ce mémo rappelle :

**les bonnes pratiques
d'hygiène et de sécurité**
ainsi que
la sécurité alimentaire

exigées sur le site de Molsheim afin de garantir cette sécurité consommateurs.

La qualité chez CEMOI
C'est à nous.....de la faire

TENUE OBLIGATOIRE

- ✓ Mettre la charlotte avant la blouse
- ✓ La charlotte doit couvrir l'ensemble des cheveux et des oreilles



- ✓ Port de la cagoule obligatoire : Service Peinture / Dosage / Déroulage



- ✓ Tenue entièrement boutonnée
- ✓ Pas de manche retroussée
- la peau n'est pas apparente
- ✓ Tout vêtement ou foulard dépassant de la tenue est interdit



- ✓ Chaussure de sécurité obligatoire (propre et en bon état)



- ✓ Gant à usage unique obligatoire pour manipuler des produits non emballés



- ✓ Masque obligatoire (couvre du nez au menton) si présence de matières alimentaires non protégées



COMPORTEMENT EN TENUE

- ✓ Obligation d'enlever son haut de travail (+ tablier et gant de travail) pour :
 - aller au toilette
 - manger
 - fumer



- ✓ Obligation d'enlever son tablier à toutes les pauses



- ✓ Sortie du site interdite en tenue de travail ou en chaussure de sécurité



MALADIES INFECTIEUSES

- ✓ Toute personne atteinte d'une maladie infectieuse (type grippe, gastro-entérite, infection cutanée) doit le signaler à son chef de service



HYGIENE DES MAINS

- ✓ Lavage et désinfection des mains obligatoire :
 - Entrée usine
 - Sortie toilette
 - Après les pauses
 - Après manipulations salissantes



- ✓ Les ongles doivent être propres et courts
- ✓ Vernis et faux ongles interdits



- ✓ Toute plaie doit être protégée par un pansement bleu détectable et fourni par le site
- ✓ Puis recouverte d'un gant afin d'éviter une perte de pansement dans l'atelier ou dans le produit



PRODUITS SUR LES LIGNES

- ✓ Il est interdit de déplacer des produits des lignes de fabrication.
- ✓ Si vous avez consommé des produits sur lignes, il est obligatoire de se laver les mains ou de changer ses gants

- ✓ Toutes matières alimentaires tombées au sol sont à jeter (déchet alimentaire)



MATERIEL

- ✓ Utiliser uniquement du matériel fourni par le site
- ✓ Nettoyer son matériel dès que besoin
- ✓ Tout matériel en mauvais état est à changer auprès d'un responsable



OBLIGATION / INTERDICTION

- ✓ Le port de bijoux est interdit
 - montre, bracelet, collier,
 - boucles d'oreilles, piercing.....
 - bagues (alliance sans incrustation tolérée),



- ✓ Effets personnels interdits en production
- Ex : clé, cigarette, téléphone....



- ✓ Excès de parfum, après rasage et maquillage interdit. Faux cils interdits



- ✓ Interdiction d'entrer en zone de production :

- des denrées alimentaires (chewing-gum, bonbons, gâteaux, boissons chaudes
- des médicaments
- du verre



- ✓ Seules les petites bouteilles d'eau nature sont tolérées



- ✓ Pour les fumeurs, ZONE FUMEUR = ABRI EXTERIEUR



- ✓ Casier : obligation de séparer tenue de travail / tenue personnel



SURETE ALIMENTAIRE



- ✓ Respecter les procédures de sécurisation définies
- ✓ ne faites pas entrer de personnel extérieur dans l'usine
- ✓ Signaler tout ce qui sort de l'ordinaire
- ✓ Les personnes externes = charlotte bleue